

Le Bonnet Rouge

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, PARIS
Téléphone : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir
5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, PARIS
Téléphone : CENTRAL 69-70

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal

Adresse Télégraphique : BONNETROUGE-PARIS

ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

ABONNEMENTS	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Union Postale	9 fr.	16 fr.	32 fr.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Eugène MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

LE SUCRE ET LE CHARBON

Charité bien ordonnée...

« Que le sucre augmente (et Dieu sait s'il s'en gêne, le brigand !...) par suite de la rareté des matières premières, passe encore !
Que nous manquions de charbon à cause de l'épuisement des stocks et de l'impossibilité de les renouveler, rien à dire !
Mais que nos ménagères paient le sucre 20 et 30 centimes de plus qu'il y a deux mois et que nous risquions de mourir tous de froid pour faire une gentillesse aux Suisses, ah ! non !... non !... vent fois non !
C'est pourtant comme ça !
Pendant que les Parisiens tirent la langue — si je puis ainsi parler — après le sucre et le charbon, ces denrées franchissent tranquillement les Alpes.
Si vous pensez que je plaisante, donnez-vous la peine de lire de près l'information suivante que je pêche dans les journaux suisses :

LA FRANCE ET NOS APPROVISIONNEMENTS
Depuis le 12 août, un important trafic de marchandises a été rétabli entre la France et la Suisse, via la Plaine-frontière.

Le circuit chaque jour en moyenne cinq trains de marchandises Bellegarde-La Plaine-Genevey, chacun de ses convois est composé de 40 wagons formant un tonnage de 500 à 750 tonnes brut. C'est du blé et du charbon surtout qui arrivent en Suisse, soit environ 100 wagons par jour de chaque. Il entre journellement aussi une vingtaine de wagons réservoirs de vins, sans compter ceux de légumes, etc., etc.
La gare des Eaux-Vives reçoit également beaucoup de marchandises de France. Depuis quelques jours il arrive une grande quantité de wagons de sucre, et cette marchandise ne nous manquera pas comme on le croyait au début de la guerre. Il a déjà passé aussi plus de 200 wagons de bois en train.

Actuellement, en plus des convois de marchandises régulières, il circule quotidiennement de deux à quatre trains facultatifs nous amenant chacun environ 40 wagons de marchandises diverses.
Si le trafic est aussi intense à toutes les autres gares frontalières, la Suisse ne risque pas la famine ; en tout cas elle ne nous

viendra pas de France, comme on peut s'en rendre compte par cette rapide statistique.

Vous avez lu ?
« C'est du blé et du charbon surtout qui arrivent en Suisse... 100 wagons par jour...
« Depuis quelques jours, il arrive une grande quantité de wagons de sucre, et cette marchandise ne nous manquera pas, comme on le croyait au début de la guerre...
« Voulez-vous savoir maintenant comment pratiquement les Allemands ?...
La communication officielle suivante, publiée par la Gazette de l'Allemagne du Nord, vous le dira :

Afin de résoudre les difficultés qui ont surgi parmi les intéressés en suite de l'interdiction de l'exportation du sucre, il a paru que la meilleure solution consistait, tout en maintenant cette interdiction, à permettre l'exportation d'une quantité suffisante aux pays neutres pour couvrir leurs besoins habituels. Mais pour chaque envoi, une autorisation spéciale devra être accordée. De cette manière, il sera possible de donner satisfaction aux vœux de l'industrie sucrière allemande, pour autant que les besoins de la consommation intérieure seront assurés. Evidemment le gouvernement doit se réserver le droit d'interdire toute exportation si le sucre allemand n'était plus livré aux prix habituels ou si le sucre était retiré d'une manière arbitraire à la consommation intérieure.

En termes clairs, cela signifie que si les objets de consommation se font rares, les Allemands les garderont pour eux. Si l'exportation était de nature à porter préjudice aux populations allemandes, le gouvernement se réserve le droit de l'interdire purement et simplement.

Que voulez-vous, j'ai bien aimé les Suisses et surtout les Suissesses, j'ai beau me dire que de leur fournir du sucre ça les rendra plus doux à notre égard, je ne comprends pas qu'on livre à l'étranger des marchandises dont les Français pâtissent.

M. le Ministre du Commerce doit être de mon avis !
MIGUEL ALMEREYDA.

Nouvelles de la Guerre

La Neutralité de la Hollande violée

Londres, 15 octobre. — Un voyageur revenant de Pays-Bas a déclaré au Daily Graphic qu'un détachement de soldats allemands a franchi vendredi la frontière hollandaise entre Eschen et Rosendaal. L'officier qui commandait ce détachement ayant refusé de rebrousser chemin, un combat s'ensuivit dans lequel un douzaine d'Allemands furent tués et plusieurs autres blessés.

En Belgique

DAMME OCCUPEE

Amsterdam, 16 octobre. — Le Telegraf annonce que les Allemands ont occupé la ville de Damme, au nord de Bruges.

UNE PATROUILLE A BRUGES

Amsterdam, 16 octobre. — 200 cyclistes allemands sont arrivés à 1 heure de l'après-midi à Bruges.

AUTOUR D'ANVERS

Amsterdam, 15 août. — Les Allemands ont occupé Eeckeren, à quelques kilomètres d'Anvers, 300 marins allemands sont à Capellen.
Capellen et Eeckeren sont à sept kilomètres des forts de l'Escaut, dont l'un ou l'autre était tenu encore.

LE MAIRE DE BRUXELLES

Amsterdam, 15 octobre. — M. Max, le bourgmestre de Bruxelles, est arrivé hier à Leipzig et a été transféré au camp des prisonniers à Ohrdruff.

SUR LA FRONTIERE HOLLANDAISE

Amsterdam, mercredi. — Le bruit de la canonnière qu'on pouvait entendre hier dans la direction de Bruges et d'Esloo est plus lointain. Il provient, semble-t-il, d'une rencontre entre les Allemands et les Belges, ceux-ci couvrant les arrières de l'armée.

Des soldats allemands ont traversé Selzæte dans la direction de l'ouest.
Une proclamation publiée à Selzæte ordonne à tous les hommes entre 18 à 45 ans de se présenter dans les 48 heures. Ceux qui ont des obligations militaires seront considérés comme prisonniers. Les militaires en civil, après l'expiration des quarante-huit heures, seront, s'ils ne se présentent pas, considérés comme espions.
La ville de Assenede, près de la frontière hollandaise, a été occupée par les Allemands.
Assenede et Selzæte sont à environ 12 milles au nord de Gand.

En Angleterre

LES REFUGIES BELGES EN ANGLETERRE
Londres, 15 octobre. — Quinze mille réfugiés belges sont arrivés hier à Douvres et à Folkestone.
Un grand nombre d'entre eux n'avaient pas mangé depuis deux et même trois jours.

En France

LES ALLEMANDS REPOUSSES DANS LE NORD...
Calais. — La position de notre aile droite sur la ligne de cette gigantesque bataille devient de plus en plus satisfaisante. La bataille autour de Lille a eu d'importantes résultats.
L'avantage obtenu fut poursuivi les deux jours suivants. Les Allemands furent sans

nul doute surpris. Pendant leur retraite, les troupes françaises leur livrèrent plusieurs petits combats très brillants sous la protection de l'artillerie des deux armées. — (Daily Chronicle).

ET DANS LES VOSGES

Bdle, 15 octobre. — On annonce qu'une colonne a été repoussée avec pertes dans les défilés des Vosges.

En Russie

LES ALLEMANDS REPOUSSES SUR LA VISTULE

Pétrograd, 15 octobre. — (Par dépêche de notre correspondant particulier.) — On annonce que, dans la région de Varsovie, l'armée allemande aurait tenté une violente attaque contre les forces russes sur la Vistule. Les Allemands auraient été repoussés avec de grandes pertes.

En Autriche-Hongrie

UN CHANTIER NAVAL EN FEU

Rome, 15 octobre. — Un télégramme de Trieste annonce qu'un incendie a éclaté dans le chantier naval autrichien de Monfalcone. Un dreadnought en cours de construction, qui devait être lancé le 19 octobre, a été endommagé et n'est plus en état de prendre la mer. Six dreadnoughts également en construction ont été endommagés.
Au moment où l'incendie éclata, 6.000 ouvriers travaillaient dans l'arsenal. Le feu se communiqua rapidement aux échafaudages. L'enquête aurait établi que les boîtes de l'arsenal avaient été enduites de pétrole. De nombreux ouvriers ont été arrêtés. Les dégâts sont très importants.

Six navires suédois saisis

Stockholm, 16 octobre. — Le gouvernement suédois a demandé au gouvernement allemand de relâcher six navires suédois chargés de bois de construction, à destination de la Grande-Bretagne, qui ont été saisis par les Allemands et conduits à Swinemünde.
Le gouvernement allemand n'a pas encore répondu à cette demande.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Nos progrès s'étendent

TROIS HEURES QUINZE

Les progrès indiqués par le communiqué d'hier sont confirmés.
A NOTRE AILE GAUCHE, l'action des forces alliées s'étend maintenant de la région d'Ypres à la mer.

RUSSIE

Sur la rive gauche de la Vistule, dans la journée du 13, les troupes russes ont repoussé les attaques allemandes dirigées sur Varsovie et Ivangorod.
Un combat est engagé au sud de Przemyśl.

NOTE

En vue de faciliter le cas échéant le retour des lettres à leurs expéditeurs, ceux-ci sont priés d'inscrire lisiblement sur les enveloppes des correspondances adressées aux militaires, aux armées, leur nom et leur adresse.

Les Chansons de la Guerre

PROCLAMATION DE MABOUL II à ses armées de l'Est

Air : « Son Amant » — Ed. Teulet.

A ses troupes, tout récemment, Guillaume a dit ce boniment :
« Du Tout-Puissant, je suis le glaive ! »
Et ce cri de jalousie n'est pas la seule énormité que, dans sa harangue, on relève.

Il a dit encore ceci :
« Vous êtes le peuple choisi »
« Vous la nation valeureuse »
Entre nous, le Dieu d'Allah, En choisissant ce peuple-là, Est la main vraiment malheureuse.

Il a dit aussi, sans émoi :
« L'esprit du Seigneur est en moi ! »
Tant mieux pour lui, Qu'on se le dise. Cependant, parole d'honneur, Si c'est là l'esprit du Seigneur, Comment doit être sa bêtise ?

Il a dit aussi, ce fléau :
« Je suis l'instrument du Très-Haut ! »
Or, ses paroles théâtrales Me font croire qu'un firmament Dieu lui donna, comme instrument La grosse caisse ou les cymbales.

Il a dit : « Mort ou révolté !
Qui résiste à la violence !
De Dieu, qui me sort par la bouche !
Je crois bien, monsieur le Kaiser, Que vous prêchez dans le désert Et qu'il faut préparer la douche.

« Mort aux lâches ! dit-il, oui, mort !
Ça, par exemple, c'est trop fort !
Wilhelm, vraiment, tu me la coupes, Assez d'exagération, Mort aux lâches ? Attention Kaiser, tu tires sur tes troupes !

« Ennemis du peuple allemand, Vous mourez misérablement !
Dit-il, dans sa colère blanche, Si l'Allemagne, l'enfer même, Voit mourir tous ses ennemis, La Mort a du pain sur la planche.

« Ah ! décidément, ce laïus Est le fait d'un biblis !
Don't la cervelle n'est pas zaius, Il ne serait pas plus pileus, S'il était signé : Maboul II Et delé de Charenton, Seine,

EUGÈNE LEMERCIER.

LE THÉÂTRE DE LA GUERRE

Les Défenses Naturelles

Paris doit à la constitution géologique de son bassin six lignes de défense naturelle, qui s'opposent aux invasions venant du nord et de l'est.
Ces crêtes offrent toutes une pente douce orientée vers le centre de la dépression parisienne et un escarpement plus ou moins abrupte tourné vers la périphérie.
L'ensemble du relief du Bassin de Paris est dominé par trois de ces lignes de relief : la falaise de l'Île-de-France, le plateau de l'Argonne et les côtes de Lorraine.
Nous avons précédemment insisté sur la morphologie des falaises de l'Île-de-France, nous n'y reviendrons pas. Nous devons, en outre, admettre, en ce qui concerne l'hydrographie des régions que nous allons examiner, les mêmes caractéristiques, à peu de chose près, que pour les falaises de la Brie.

LE PLATEAU DE L'ARGONNE

Il constitue le socle du plateau champenois (Champagne pouilleuse) comme celui-ci sert de piedestal aux falaises de l'Île-de-France.
Les plaines de Champagne s'étendent depuis les Ardennes jusqu'à l'Yonne et de l'Île-de-France aux confins de l'Argonne et du Perche. Constitué par des assises crayeuses durissimes, qui absorbent totalement les eaux pluviales, les rares agglomérations qui y sont établies végètent au milieu d'un pays desséché, défavorable à la culture et presque désert. Dans cette région, une armée d'invasion mal approvisionnée en vivres se trouverait en fâcheuse posture et ne saurait résister bien longtemps au milieu d'une telle pénurie.
Les cours d'eau sont rares et leur orientation est convergente vers les falaises de l'Île-de-France.

L'Argonne contraste singulièrement par l'abondance de ses forêts avec l'aridité de la Champagne Pouilleuse. Cette contrée, célèbre dans les fastes militaires par la défaite que Dumouriez infligea aux Allemands en 1792, s'étend de la rive droite de l'Aisne jusqu'à la Meuse ; elle est bordée au sud par le cours de la Marne.
L'escarpement du plateau champenois, en s'opposant à l'écoulement des eaux suivant une direction naturelle grossièrement orientée est-ouest, a imprimé au cours supérieur de l'Aisne un large détour dominant à sa vallée une orientation S.E. — N. W. L'Aisne, affluant de l'Aisne, suit une direction parallèle avant d'atteindre son confluent. Cette orientation des rivières a pour effet de découper le plateau de l'Argonne en plateaux secondaires allongés du sud-est au nord-ouest.

Dans son trajet à travers l'Argonne, l'Aisne arrose Vaudecourt, passe à proximité de Thiancourt, de Sainte-Menhoude et traverse Vouziers avant de pénétrer en Champagne. L'Aisne baigne Pierrefitte, coteau Clermont en Argonne, traverse Varennes, longe Apremont et se jette dans l'Aisne en aval de Grandpré. Au sud de la contrée l'Ornain arrose Gondrecourt, Ligné-en-Barrois, Bar-le-Duc et se jette dans la Saulx en aval de Revigny. La Saulx baigne Moutiers et Sermézie et se jette dans la Marne en Champagne à Vitry-le-François.

Le plateau de l'Argonne est coupé par cinq défilés que l'on a désignés sous le nom de « Thermopyles de France ». Ce sont, du nord au sud : le Chêne Populeux, la Croix-au-Bois, le défilé de Grandpré, celui de la Challade, enfin, le défilé des Islettes.

La limite orientale de l'Argonne, la Meuse traverse Pagny-sur-Meuse, Commercy, Lérerville, coule au pied de Saint-Mihiel, où son cours est dominé par les batteries des forts de Troyon et des Parochies. Elle traverse ensuite le camp retranché de Verdun, arrose, en aval, Charny, Consenvoye, Dun, Stenay, et se dirige vers Sedan par Mouzon.
Dans son ensemble, l'Argonne, constituée par un sol imperméable, est un pays humide parsemé d'étangs et de marécages. Nous verrons ultérieurement que, durant la saison pluvieuse, les routes défoncées de l'Argonne et la nature argileuse des terres peuvent rendre pénible le déplacement des troupes en campagne, la circulation des convois et surtout le transport de l'artillerie lourde.

LES COTES DE LORRAINE

Sur la rive droite de la Meuse, la crête qui forme le prolongement du plateau de l'Argonne domine la grande plaine de la Woëvre.
Cette ligne de relief se relie au plateau de Langres, elle constitue une circonvallation avancée vers l'est, largement utilisée dans un but stratégique.

La vaste plaine de la Woëvre formée d'un sol marneux est extrêmement marécageuse. Plusieurs cours d'eau la sillonnent en sens divers, tributaires les uns de la Meuse, les autres de la Moselle.
Au Nord, le Chiers pénètre en France en amont de Longwy, coteau ce centre métallurgique et va se jeter dans la Meuse en amont de Sedan. L'Ottain prend sa source au nord-ouest de Briey et se confond avec le Chiers à Montmédy. Plus au sud, le Meuse prend sa source au pied des côtes de Meuse et traverse la Woëvre pour rejoindre la Moselle après avoir successivement baigné Etain et Conflans. La rivière de Mad, comme la précédente, prend sa source au pied des côtes de Meuse sous le fort de Gironville ; elle traverse Thiancourt et se jette dans la Moselle.

LE RESEAU DU CHEMIN DE FER DU NORD ET DE L'EST

Nous avons vu que l'Île de France est parcourue par un réseau de voies ferrées disposées en éventail et que les lignes qui rayonnent en éventail au nord-ouest, au nord et à l'est de Paris sont reliées entre elles par une ligne thémi-circulaire donnant naissance à leur point d'intersection, à des nœuds d'une grande valeur stratégique.

Une disposition analogue se retrouve aux frontières du nord et de l'est. C'est ainsi qu'une ligne de chemin de fer continue relie Calais à Belfort et au delà, par Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Aulnoy, Hirson, Mézières, Longuyon, Pagny-Meuse, Blainville et Lure.

Cette ceinture périphérique est reliée à la précédente par le prolongement des grandes lignes divergentes qui partent de Paris ou par les embranchements qui s'en détachent. Amiens est relié à Calais par Abbeville, à Hazebrouck par Arras, Arras à Lille par Douai. Châlons communique avec Lille par Cambrai, etc.
Une carte d'ensemble des réseaux de chemins de fer montre très nettement cette disposition, sur laquelle il n'est pas nécessaire d'insister pour le moment.

Nous connaissons maintenant les lignes dominantes du relief, la position des grandes voies de communication et les particularités essentielles du réseau ferré. Abandonnant le cadre des généralités, nous aborderons dès demain la description détaillée des localités qui jalonnent le front des opérations militaires.

R. Lecointre-Patin.

Monsieur Vautour

LE CAS DES HOTELIERS

Mon article d'hier m'a valu de M. Cordeau, hôtelier, 22, rue Villehardouin, une lettre un peu acide.

Je dois reconnaître que mon correspondant n'a pas tout à fait tort. Le cas des hôteliers est différent de celui des propriétaires et assimiler en bloc les tenanciers d'hôtel à M. Vautour est une injustice que je m'en voudrais de paraître commettre après les explications de M. Cordeau.

Les voici, d'ailleurs, très fidèlement résumés :

L'hôtelier est dans une situation absolument différente de celle du propriétaire.

Le propriétaire loue les quatre murs de ses pièces. L'hôtelier loue un ameublement qui s'use.
L'hôtelier fournit l'entretien des pièces louées, ce qui nécessite un personnel, et le linge. Le propriétaire ne fournit rien.

En hôtel, les déteriorations commises sur les murs des chambres ou les meubles, c'est l'hôtelier qui les paie. Dans les immeubles ordinaires, le propriétaire les fait payer au locataire.
L'hôtelier fournit un travail personnel. Le propriétaire n'en fournit aucun.
M. Cordeau reconnaît, d'ailleurs, qu'il est bien difficile aux locataires d'hôtel de payer la location de leur chambre avec la somme de un franc vingt-cinq qu'ils reçoivent de l'Etat ou de la commune.

Mais comment voulez-vous, ajoute M. Cordeau, que nous vivions si nous ne touchons rien, attendu que les secours de la mairie nous sont refusés ?
Il faut avouer qu'il y a là une situation dont les pouvoirs publics devraient bien se préoccuper.

Pour les locataires qui travaillent, ça va tout seul. L'hôtelier exige le paiement — et c'est justice !
Mais la malheureuse femme ou le chômeur qui touchent 1 fr. 25 par semaine (beaucoup ne les touchent même pas !) comment pourraient-ils payer cinq, six ou sept francs de location hebdomadaire ?

D'autre part, il faut évidemment que les hôteliers et leur famille vivent ! Les autorités compétentes voudront-elles faire le nécessaire pour arriver rapidement à un arrangement qui donnerait satisfaction à tout le monde ?

En terminant sa lettre, M. Cordeau veut bien, en termes aimables, me rappeler que le Bonnet Rouge a été le premier journal à prendre en mains la cause des hôteliers à la suite d'un abus d'autorité commis contre l'un d'eux par un commissaire de police de Montmartre.

Une politesse en vaut une autre : Si je suis bien informé, M. Cordeau est connu dans la corporation pour un homme humain, serviable et loyal. Il est même (voilà qui va bien vous surprendre, M. Cordeau !) connu sous ce surnom de « Bonnet Rouge ». N'est-ce pas lui, en effet, qui a recueilli et soigné pendant tout le temps où la maman était à l'hôpital, le petit Vanhoutte, qui devait devenir plus tard notre petit colon ?

Au surplus, je pense bien que personnel n'a compris que j'appliquais l'épithète injurieuse de Vautour aux propriétaires et aux hôteliers en général.

S'il y a des sales bougres dans la corporation, il en est de charmants et de parfaitement estimables. M. Cordeau et mon propriétaire seraient là, à défaut d'autres, pour l'attester.
J'ajoute que les locataires ne sont pas toujours des perles !

Chronique de Paris

GRISAILLE

La brume tombe, fine chape grise enveloppant la ville qui se lève. Dans l'avenue, les petits marchands installent leurs échantillons qui paraissent tenir sur leurs trois planches, par un miracle d'équilibre. Rien ne semble avoir de couleur dans l'ambiance terne. Les pas n'ont nulle résonnance, comme assourdis par cette ouate qui amortit sûrement le choc des talons.

Un régiment vient.

Nous connaissons cette chose, un régiment qui passe. C'était rouge, c'était bleu ; cela hurlait, par tous les cuivres des musiques guerrières, des accents dont nous avions la haine et l'effroi. Chaque unité le composant, avec son sabre ou son fusil, nous était une personification d'une aventure effreuse qui n'aurait sûrement jamais lieu.

Aujourd'hui... essayez d'en séparer un de ces petits soldats. Tâchez d'apercevoir un visage, au milieu de ce carré d'hommes qui marchent dans le brouillard. J'ai essayé : je ne l'ai pu.

Aujourd'hui, ce ne sont plus des hommes qui, un à un, s'engrèneront vers leurs soucis personnels. C'est un bloc qui marche, c'est une seule chair qui souffre, c'est un seul cœur qui palpite dans toutes ces jeunes poitrines tendues pour nous protéger, nous, les femmes restées au foyer, pour y entretenir la douce lumière dont ils croient entrevoir la lueur dans toutes les maisons calmes des villages où ils passent, ceux où la guerre n'est point encore venue.

Et dans le même merci, du fond de mon cœur serré, en ce matin pluvieux, je les ai confondus, les petits soldats qui sans bruit, simplement, s'en allaient...
Fanny Clar.

POUR MONSIEUR QUI-DE-DROIT

LE PUBLIC RECLAME...

Contre les difficultés que rencontrent les soldats pour se faire rembourser les chaussures et vêtements qu'ils emportent au régiment.

On a dit à nos soldats : « Apportez des chaussures, des couvertures, des effets d'hiver. Le prix vous en sera remboursé. »

Des instructions ministérielles formelles ont été données.

Or, après plus de six semaines, certains soldats n'ont pas encore reçu le remboursement des objets fournis par eux.

Dans quelques régiments, on refuse le remboursement, mais on donne des chaussures réglementaires, ce qui permet au moins au soldat d'économiser les siennes. Mais nous connaissons des régiments où l'on refuse et de rembourser et de délivrer d'autres chaussures !
Ne pourrait-on pas faire cesser cet état de choses qui provoque inutilement des récriminations et de la mauvaise humeur ?

Sur Mer

DANS LA MER NOIRE

Londres, 16 octobre. — On déclare, dans les milieux diplomatiques de Londres, que la nouvelle selon laquelle la marine turque déploierait une certaine activité dans le mer Noire, est confirmée par des radiotélégrammes reçus ici.

UN STEAMER ALLEMAND CAPTURE
Londres, 16 octobre. — Le steamer allemand Gracie a été capturé et amené à Gibraltar.

UN CROISIEUR ANGLAIS COULE UN TRANSLANTANTIQUE ALLEMAND
Londres, 15 octobre. — L'Amirauté annonce que le croiseur anglais Yarmouth a, dans le voisinage de Sumatra, coulé le transatlantique Mariomannia, de la Hamburg-America, et emmené au port le vapeur Pontoporos signalé précédemment comme accompagnant le croiseur allemand Emden.

Le Yarmouth a à bord soixante prisonniers de guerre allemands.

Les Grandes Misères

POUR LES PETITS MARTYR

Souscription recueillie parmi les employés de Paris-Central télégraphique et transmise par Mme Dardet. 15 fr.

M. P. 1 fr.

Nous avons remis divers vêtements, linge, chaussures et layettes à MMes G. ; D. ; B. ; R. ; B. ; S. ; D. ; D. ; et M. W.

Nous avons reçu de Mlle V. du Dispensaire du 10^e, de la layette.

De M. Leconte des vêtements pour hommes.

De Mme Joseph, de Mme B. V... de M. Picard, de Mme Rebierre, de Mme A... des vêtements.

SOMMES REÇUES

Mlle V. 10 fr.
La petite Madeleine 2 fr.

AUX ÉCOUTES

Une ligne est en formation. Elle se présentera au public dès la fin de la guerre. C'est celle des « coupés ».

La Chambre abordera, dès cette semaine, la discussion du projet qui une fois voté, sera aussitôt soumis à la première chambre, que le gouvernement doit convoquer à cet effet.

Les mines dans l'ADRIATIQUE. Londres, 15 octobre. — Un télégramme de Rome au Times :

« La commission d'enquête sur les mines autrichiennes dans l'Adriatique conclut que les mines avaient été, à l'origine, fixées par des chaînes de fer, dont certaines, qui étaient de mauvaise qualité, se rompirent bientôt. Les mines furent ainsi libérées et portées par les courants sur les côtes italiennes. »

Ne souillons pas les roses... C'est le National Rose Society qui a demandé dans sa réunion dernière, en décidant de changer les noms de toutes les roses portant des noms allemands.

Le Paris Daily Post a publié dernièrement son numéro P. P. C. Il ne disparaîtra toutefois pas complètement, se contentant de devenir hebdomadaire. Il s'appellera donc : The Paris Weekly Post.

Balles et doubles-croches. Le Central News apprend de source officielle que la fourniture de plomb pour la fabrication des projectiles en Allemagne, commencée à donner des préoccupations sérieuses à Berlin et à Essen.

Les dépêches de Berg-op-Zoom nous apprennent qu'un cycliste qui était allé à Malines, trouva la ville vide d'habitants, mais il rencontra des centaines de chiens affamés.

Le Rheinische Merkur revu allemand qui paraissait en 1814 était : Que leur Loure soit bombardé et réduit en cendres... Détruisez cette colonne infernale élevée au souvenir de la gloire de l'ex grand empereur de la grande nation.

Le Central News apprend de source officielle que la fourniture de plomb pour la fabrication des projectiles en Allemagne, commencée à donner des préoccupations sérieuses à Berlin et à Essen.

UN NOUVEAU CREDIT POUR LES DEPENSES MILITAIRES. Rotterdam, 15 octobre. — Le gouvernement militaire a présenté à la seconde Chambre des Etats-Généraux, qui a repris ses travaux, un projet de loi destiné à augmenter de 50 millions le crédit initial de 50 millions de florins, prévu par la loi du 3 août dernier, pour les dépenses militaires.

Les dépêches de Berg-op-Zoom nous apprennent qu'un cycliste qui était allé à Malines, trouva la ville vide d'habitants, mais il rencontra des centaines de chiens affamés.

Le Rheinische Merkur revu allemand qui paraissait en 1814 était : Que leur Loure soit bombardé et réduit en cendres... Détruisez cette colonne infernale élevée au souvenir de la gloire de l'ex grand empereur de la grande nation.

Le Central News apprend de source officielle que la fourniture de plomb pour la fabrication des projectiles en Allemagne, commencée à donner des préoccupations sérieuses à Berlin et à Essen.

UN NOUVEAU CREDIT POUR LES DEPENSES MILITAIRES. Rotterdam, 15 octobre. — Le gouvernement militaire a présenté à la seconde Chambre des Etats-Généraux, qui a repris ses travaux, un projet de loi destiné à augmenter de 50 millions le crédit initial de 50 millions de florins, prévu par la loi du 3 août dernier, pour les dépenses militaires.

Les dépêches de Berg-op-Zoom nous apprennent qu'un cycliste qui était allé à Malines, trouva la ville vide d'habitants, mais il rencontra des centaines de chiens affamés.

Le Rheinische Merkur revu allemand qui paraissait en 1814 était : Que leur Loure soit bombardé et réduit en cendres... Détruisez cette colonne infernale élevée au souvenir de la gloire de l'ex grand empereur de la grande nation.

Le Central News apprend de source officielle que la fourniture de plomb pour la fabrication des projectiles en Allemagne, commencée à donner des préoccupations sérieuses à Berlin et à Essen.

UN NOUVEAU CREDIT POUR LES DEPENSES MILITAIRES. Rotterdam, 15 octobre. — Le gouvernement militaire a présenté à la seconde Chambre des Etats-Généraux, qui a repris ses travaux, un projet de loi destiné à augmenter de 50 millions le crédit initial de 50 millions de florins, prévu par la loi du 3 août dernier, pour les dépenses militaires.

Les dépêches de Berg-op-Zoom nous apprennent qu'un cycliste qui était allé à Malines, trouva la ville vide d'habitants, mais il rencontra des centaines de chiens affamés.

Le Rheinische Merkur revu allemand qui paraissait en 1814 était : Que leur Loure soit bombardé et réduit en cendres... Détruisez cette colonne infernale élevée au souvenir de la gloire de l'ex grand empereur de la grande nation.

La Mobilisation Economique

Les départements envahis, purgés de la présence de la horde ennemie, vont avoir besoin du concours de tous, en vue d'assurer aussitôt la reprise de la vie normale. Mais pour voler à leur secours, pour y assurer le retour à la vie économique, il faut d'abord établir sur des bases solides l'unité nationale.

Etant donné que le désir de chacun est d'arriver à une solution générale, la création de ce premier échelon régional ne présenterait rien de téméraire. Au surplus, les syndicats patronaux et ouvriers, les coopératives et les mutualités paraissent parfaitement désignés pour servir de base à ces mouvements.

A une époque comme celle que nous traversons, où il est utile de doubler les étapes, la constitution du second degré se forme de lui-même par la réunion des délégués employeurs et employés des chambres régionales dans un groupe central qui aurait ses assises soit à Paris, soit à Bordeaux, si le Gouvernement y était encore alors.

Et là, dans cette conférence des délégués régionaux, employeurs et employés — nous insistons spécialement sur ce point — se centraliserait très clairement la situation économique générale du pays, tant au point de vue du surplus ou du manque de besoins matériels de chaque région, que du surplus ou du manque de bras dont elle souffrirait.

Tel pourrait être dans ses grandes lignes le projet d'une Confédération des groupements naturels. Notre essai vaut ce qu'il vaut, mais la question est présentée et demande la recherche immédiate d'une formule qui permette d'obvier aux dangers de l'heure présente. Ce qu'il faut, c'est trouver un principe d'entente, de concordance et de concessions mutuelles qui, seul, permettra la reprise de la vie économique.

Et lorsque d'autres projets, qui doivent se hâter et se précéder, seront venus aider à la mise en marche de la machine économique, peut-être sera-t-il possible de choisir une idée dans chaque tentative et de transformer l'ensemble de ces idées en une formule d'harmonie vers plus d'idéal et de bien-être social.

Camille GORJU.

Sur un Roi défunt

Le roi Carol est mort. Nous ne savons pas à l'heure actuelle quelle est la maladie qui a pu entraîner ce dénouement. Nous ignorons même si... Nous ignorons tout, en effet, sans ses sentiments envers l'Allemagne et la douleur qu'il éprouvait de la voir en danger.

Depuis quarante-huit ans qu'il était en Roumanie, aucune préoccupation ne lui était si chère que celle de servir son pays d'origine. La Roumanie venait au second plan. Mais la haute intelligence et l'admirable tact du roi Carol lui permettaient de servir également l'un et l'autre.

Les derniers événements balkaniques et surtout l'attitude de l'Autriche-Hongrie aux conférences de Londres et de Petrograd sont venues nous prouver que ses sentiments pouvaient être plus d'un côté que de l'autre. C'est alors que les gens avertis ont osé se prononcer sur le danger de sa politique austro-germanophile.

L'Allemagne n'a pas caché à Vienne ses inquiétudes sur la fidélité de la Roumanie et l'empereur François-Joseph, pour réparer ses torts, ou, plus exactement, ceux de M. von Berchtold, a promis d'intervenir en faveur des Roumains de Transylvanie. Ces promesses qui engageaient mais qui n'obligeaient jamais, la Roumanie les connaissait déjà depuis longtemps. Elle persistait donc à se tourner plutôt vers la Russie et à entraîner son roi vers la politique panslaviste.

Le roi Carol est mort maintenant. Nous aurions préféré que ce grand général tombât sur le champ de bataille au service de son pays, que de s'en aller ainsi, sans l'amour de son peuple et sans la considération absolue de ceux qu'il cherchait à servir.

Son successeur, Ferdinand Ier, est aussi un Hohenzollern. Il y a pourtant entre lui et son oncle une différence. Tandis que l'un n'est Hohenzollern que par naissance, l'autre l'était aussi par sentiment. Venu, jadis encore, en Roumanie, où il a fait ses premières armes politiques et militaires, le nouveau roi chercha à soustraire à l'influence de son oncle, sans marquer toutefois des opinions trop personnelles. Des gens qui le connaissent assurent qu'il ne manque pourtant pas de personnalité.

Si l'on est ainsi, il faut regretter son effacement devant son prédécesseur, dont les relations, même familiales, avec le prince Ferdinand, étaient plutôt froides. Mais si vraiment le nouveau roi a une politique personnelle, il a eu tort de la cacher et tort de ne pas chercher à l'imposer. Le peuple l'ignore complètement les ressources dont son nouveau roi dispose pour défendre les intérêts de la Roumanie. Sans doute, on ne pouvait guère s'en prendre au prince Ferdinand sur un mutisme qui s'appuyait peut-être sur de solides raisons, mais le peuple a bien le droit maintenant d'inviter le prince devenu roi à plus de hardiesse et de netteté.

Malgré le deuil de la nation, chacun pense aux intérêts du pays. Il est à souhaiter, qu'au moins sur les points d'une actualité brûlante, le roi ne diffère pas trop d'opinion avec son peuple. Le peuple roumain veut la guerre. Il veut son 1914. C'est de la guerre de 1877 que le roi Carol tenait sa popularité et son nom. 1914 peut donner au nouveau roi, un nom plus grand et une popularité plus sympathique.

Les Nouvelles de Bordeaux

DROITS D'ENTREE SUR LES VIANDES. Bordeaux, 15 octobre. — Sur rapports des ministères de l'Agriculture, du Commerce et des Finances, le président de la République vient de signer un décret supprimant, à partir du 15 octobre 1914 inclusivement, les droits d'entrée sur les viandes fraîches. Ces droits pourront être rétablis par un nouveau décret, mais dans ce cas, les charges de cet impôt justifieraient avoir été expédiées directement pour la France avant la publication au Journal officiel du décret de rétablissement resteraient admissibles au bénéfice du tarif antérieur.

POUR NOS SOLDATS. M. le Docteur Maximoff, le chirurgien-dentiste si réputé, part pour le front, en Alsace, chargé par le Gouvernement militaire d'apporter, à nos soldats, des vêtements pour l'hiver. De nationalité russe, mais nationalité française, M. le Docteur Maximoff est mobilisé depuis les débuts de la guerre.

VETEMENTS POUR L'HIVER. M. le Docteur Maximoff, le chirurgien-dentiste si réputé, part pour le front, en Alsace, chargé par le Gouvernement militaire d'apporter, à nos soldats, des vêtements pour l'hiver. De nationalité russe, mais nationalité française, M. le Docteur Maximoff est mobilisé depuis les débuts de la guerre.

SOLIDARITE. Au cours de leur réunion générale, les membres non mobilisés de l'Institut des Colporteurs de France ont décidé d'un commun accord :

1° D'envoyer un colis d'objets utiles à leurs collègues qui sont sur le champ de bataille. 2° De venir en aide autant que possible, soit par le service de placement, de renseignements, soit par les ressources de la caisse syndicale, à ceux qui restent et qui seraient dans l'embarras. 3° D'attribuer immédiatement au Comité de Secours Nationaux les sommes recueillies avant la guerre, pour organiser une fête commémorative du cinquantenaire de la mort de J. J. Rousseau, le 28 juillet prochain.

D'intervenir auprès des Pouvoirs Publics afin qu'un lieu de sépulture soit attribué aux commerçants parisiens déjà si éprouvés par les circonstances, et qui ne sont pas en mesure de leur acquiescer le trimestre d'avance (souvent à cause du Mercatorium), en leur en faisant temporairement l'usage à des conditions moins

La Presse anglaise et la guerre

Mon impression est que la grande armée allemande, qui depuis des mois foule le territoire de Belgique et du nord de la France, s'apprête à la retraite. De là l'attaque furieuse contre Anvers ; aucun général ne pouvait songer à laisser cette place forte sur le flanc d'une armée en retraite. La retraite actuelle de l'Aisne n'a pas encore commencé sur une grande échelle, mais ce n'est qu'une question de jours. L'entente des tranchées allemandes. Et les lourds canons qui ont causé tant de ravages au commencement de la campagne se retournent maintenant contre ceux-là mêmes qui les ont employés. Ils sont embourbés et ne peuvent être délogés. La grande armée n'a pas le temps d'avancer, il faut qu'elle recule. Mais il est absolument essentiel que le centre de l'armée allemande se maintienne jusqu'à ce que son aile droite prolongée ait assuré ses positions. De là les combats acharnés à Roye où la ligne tourne au nord. L'objectif des Allemands est d'opérer leur retraite sur un front aussi large que possible.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les Mines dans l'ADRIATIQUE

Londres, 15 octobre. — Un télégramme de Rome au Times : « La commission d'enquête sur les mines autrichiennes dans l'Adriatique conclut que les mines avaient été, à l'origine, fixées par des chaînes de fer, dont certaines, qui étaient de mauvaise qualité, se rompirent bientôt. Les mines furent ainsi libérées et portées par les courants sur les côtes italiennes. »

Les départements envahis, purgés de la présence de la horde ennemie, vont avoir besoin du concours de tous, en vue d'assurer aussitôt la reprise de la vie normale. Mais pour voler à leur secours, pour y assurer le retour à la vie économique, il faut d'abord établir sur des bases solides l'unité nationale.

Etant donné que le désir de chacun est d'arriver à une solution générale, la création de ce premier échelon régional ne présenterait rien de téméraire. Au surplus, les syndicats patronaux et ouvriers, les coopératives et les mutualités paraissent parfaitement désignés pour servir de base à ces mouvements.

A une époque comme celle que nous traversons, où il est utile de doubler les étapes, la constitution du second degré se forme de lui-même par la réunion des délégués employeurs et employés des chambres régionales dans un groupe central qui aurait ses assises soit à Paris, soit à Bordeaux, si le Gouvernement y était encore alors.

Et là, dans cette conférence des délégués régionaux, employeurs et employés — nous insistons spécialement sur ce point — se centraliserait très clairement la situation économique générale du pays, tant au point de vue du surplus ou du manque de besoins matériels de chaque région, que du surplus ou du manque de bras dont elle souffrirait.

Tel pourrait être dans ses grandes lignes le projet d'une Confédération des groupements naturels. Notre essai vaut ce qu'il vaut, mais la question est présentée et demande la recherche immédiate d'une formule qui permette d'obvier aux dangers de l'heure présente. Ce qu'il faut, c'est trouver un principe d'entente, de concordance et de concessions mutuelles qui, seul, permettra la reprise de la vie économique.

Et lorsque d'autres projets, qui doivent se hâter et se précéder, seront venus aider à la mise en marche de la machine économique, peut-être sera-t-il possible de choisir une idée dans chaque tentative et de transformer l'ensemble de ces idées en une formule d'harmonie vers plus d'idéal et de bien-être social.

Camille GORJU.

Sur un Roi défunt

Le roi Carol est mort. Nous ne savons pas à l'heure actuelle quelle est la maladie qui a pu entraîner ce dénouement. Nous ignorons même si... Nous ignorons tout, en effet, sans ses sentiments envers l'Allemagne et la douleur qu'il éprouvait de la voir en danger.

Depuis quarante-huit ans qu'il était en Roumanie, aucune préoccupation ne lui était si chère que celle de servir son pays d'origine. La Roumanie venait au second plan. Mais la haute intelligence et l'admirable tact du roi Carol lui permettaient de servir également l'un et l'autre.

Les derniers événements balkaniques et surtout l'attitude de l'Autriche-Hongrie aux conférences de Londres et de Petrograd sont venues nous prouver que ses sentiments pouvaient être plus d'un côté que de l'autre. C'est alors que les gens avertis ont osé se prononcer sur le danger de sa politique austro-germanophile.

L'Allemagne n'a pas caché à Vienne ses inquiétudes sur la fidélité de la Roumanie et l'empereur François-Joseph, pour réparer ses torts, ou, plus exactement, ceux de M. von Berchtold, a promis d'intervenir en faveur des Roumains de Transylvanie. Ces promesses qui engageaient mais qui n'obligeaient jamais, la Roumanie les connaissait déjà depuis longtemps. Elle persistait donc à se tourner plutôt vers la Russie et à entraîner son roi vers la politique panslaviste.

Le roi Carol est mort maintenant. Nous aurions préféré que ce grand général tombât sur le champ de bataille au service de son pays, que de s'en aller ainsi, sans l'amour de son peuple et sans la considération absolue de ceux qu'il cherchait à servir.

Son successeur, Ferdinand Ier, est aussi un Hohenzollern. Il y a pourtant entre lui et son oncle une différence. Tandis que l'un n'est Hohenzollern que par naissance, l'autre l'était aussi par sentiment. Venu, jadis encore, en Roumanie, où il a fait ses premières armes politiques et militaires, le nouveau roi chercha à soustraire à l'influence de son oncle, sans marquer toutefois des opinions trop personnelles. Des gens qui le connaissent assurent qu'il ne manque pourtant pas de personnalité.

Si l'on est ainsi, il faut regretter son effacement devant son prédécesseur, dont les relations, même familiales, avec le prince Ferdinand, étaient plutôt froides. Mais si vraiment le nouveau roi a une politique personnelle, il a eu tort de la cacher et tort de ne pas chercher à l'imposer. Le peuple l'ignore complètement les ressources dont son nouveau roi dispose pour défendre les intérêts de la Roumanie. Sans doute, on ne pouvait guère s'en prendre au prince Ferdinand sur un mutisme qui s'appuyait peut-être sur de solides raisons, mais le peuple a bien le droit maintenant d'inviter le prince devenu roi à plus de hardiesse et de netteté.

Malgré le deuil de la nation, chacun pense aux intérêts du pays. Il est à souhaiter, qu'au moins sur les points d'une actualité brûlante, le roi ne diffère pas trop d'opinion avec son peuple. Le peuple roumain veut la guerre. Il veut son 1914. C'est de la guerre de 1877 que le roi Carol tenait sa popularité et son nom. 1914 peut donner au nouveau roi, un nom plus grand et une popularité plus sympathique.

Les Nouvelles de Bordeaux

DROITS D'ENTREE SUR LES VIANDES. Bordeaux, 15 octobre. — Sur rapports des ministères de l'Agriculture, du Commerce et des Finances, le président de la République vient de signer un décret supprimant, à partir du 15 octobre 1914 inclusivement, les droits d'entrée sur les viandes fraîches. Ces droits pourront être rétablis par un nouveau décret, mais dans ce cas, les charges de cet impôt justifieraient avoir été expédiées directement pour la France avant la publication au Journal officiel du décret de rétablissement resteraient admissibles au bénéfice du tarif antérieur.

POUR NOS SOLDATS. M. le Docteur Maximoff, le chirurgien-dentiste si réputé, part pour le front, en Alsace, chargé par le Gouvernement militaire d'apporter, à nos soldats, des vêtements pour l'hiver. De nationalité russe, mais nationalité française, M. le Docteur Maximoff est mobilisé depuis les débuts de la guerre.

VETEMENTS POUR L'HIVER. M. le Docteur Maximoff, le chirurgien-dentiste si réputé, part pour le front, en Alsace, chargé par le Gouvernement militaire d'apporter, à nos soldats, des vêtements pour l'hiver. De nationalité russe, mais nationalité française, M. le Docteur Maximoff est mobilisé depuis les débuts de la guerre.

SOLIDARITE. Au cours de leur réunion générale, les membres non mobilisés de l'Institut des Colporteurs de France ont décidé d'un commun accord :

1° D'envoyer un colis d'objets utiles à leurs collègues qui sont sur le champ de bataille. 2° De venir en aide autant que possible, soit par le service de placement, de renseignements, soit par les ressources de la caisse syndicale, à ceux qui restent et qui seraient dans l'embarras. 3° D'attribuer immédiatement au Comité de Secours Nationaux les sommes recueillies avant la guerre, pour organiser une fête commémorative du cinquantenaire de la mort de J. J. Rousseau, le 28 juillet prochain.

D'intervenir auprès des Pouvoirs Publics afin qu'un lieu de sépulture soit attribué aux commerçants parisiens déjà si éprouvés par les circonstances, et qui ne sont pas en mesure de leur acquiescer le trimestre d'avance (souvent à cause du Mercatorium), en leur en faisant temporairement l'usage à des conditions moins

La Presse anglaise et la guerre

Mon impression est que la grande armée allemande, qui depuis des mois foule le territoire de Belgique et du nord de la France, s'apprête à la retraite. De là l'attaque furieuse contre Anvers ; aucun général ne pouvait songer à laisser cette place forte sur le flanc d'une armée en retraite. La retraite actuelle de l'Aisne n'a pas encore commencé sur une grande échelle, mais ce n'est qu'une question de jours. L'entente des tranchées allemandes. Et les lourds canons qui ont causé tant de ravages au commencement de la campagne se retournent maintenant contre ceux-là mêmes qui les ont employés. Ils sont embourbés et ne peuvent être délogés. La grande armée n'a pas le temps d'avancer, il faut qu'elle recule. Mais il est absolument essentiel que le centre de l'armée allemande se maintienne jusqu'à ce que son aile droite prolongée ait assuré ses positions. De là les combats acharnés à Roye où la ligne tourne au nord. L'objectif des Allemands est d'opérer leur retraite sur un front aussi large que possible.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 600 francs. Ils ont versé, en outre, pour la Caisse de secours personnelle des ouvriers sous les drapeaux, une première fois 300 francs et un deuxième versement de 700 francs. Sommes déposées au Comptoir d'Escompte.

Les ouvriers du Service Municipal de la Distribution des Eaux se sont imposés, au début des hostilités, une retenue mensuelle d'une journée de salaire pour soulager la misère des victimes de la guerre et ont fait à la Caisse de Secours National un premier versement de 320 francs et un deuxième versement de 60